

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-64\_2025-DE

Berger  
Levraut

Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 05 mai 2025

### Date de convocation

22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

### Convention avec l'association Musica'Loue N°64/2025

#### Présents

##### Nombre de membres

11

##### Présents

8

##### Représentés

0

##### Excusés

3

##### Votants

8

**Mesdames** Giancatarino, Hählen.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

**Excusés** Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

#### Absents

Considérant la volonté de l'association Musica'Loue de développer de l'enseignement musical sur l'ensemble du Val d'Amour,

Considérant l'intérêt de la CCVA pour maintenir, renforcer et développer cette action culturelle destinée à l'ensemble de la population du Val d'Amour,

Considérant le vote du budget en date du 3 avril 2025,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec Musica'Loue en vue de fixer les objectifs pour 2025,
- Attribue une subvention à cette association de 18 715€ pour l'année 2025,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
Le Président



**Philippe Brochet**  
Secrétaire de séance

